L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 OCTOBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 26 OC

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan 45 et 47 rue Vieille-Levée—Grande vente de marchandises sèches, bonneterie pour hommes, garçons et fillettes.

Par Vincent & Co., à leurs salles d'encan—Grande vente de soieries, mousselines, laines, indiennes et gants.

Par le même encanteur une caisse contenant des marchandises avariées, débarquées du steamer Ladona.

Par D. E. Morphy, à 11 heures, au magasin de Ed Thompson, 9, rue des Magasins, entre Lafayette et Poydras—Tout le stock de vins, liqueurs et groceries. On vendra d'abord le beau stock de whisky Bourbon.

Par Neville & Sourgen, à l'écurie de la rue Bassin, entre Bienville et Conti—Chevaux, buggies, voitures, etc.

Par O. Valeton, au No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins—Vente régulière de jambons, épaules, lard, porc, graisse, beurre, huile, fromage, morue, vins, etc.

Par B. J. Montgomery & Co, à leurs salles d'encan, 87 rue du Camp, vente régulière d'un grand nombre de meubles, gravures, tableaux, pianos, batteries de cuisine, et une factorie de lits de cottage. Et aux écuries Nos 213 et 215 rue Gravier, entre Baronne et Dryades, chevaux, mulets, véhicules, etc.

Par J. Dejan Jr., aux écuries de P. Lituet, rue Gravier, beaux chevaux de selle et de harnais, [illegible] buggies couverts et découverts, harnais, selles, etc.

[illegible] & Co., au No 28 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et habillements.

Par Jos. N. Robert, au No 31 de la rue Vieille-Levée—Marchandises sèches, [illegible].

Par J. Dejan Jr., au No [illegible] de la rue Natchez—Contenu d'une boutique de Barbier.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 185..........Rue des Remparts..........185

Vente à crédit de Marchandises Sèches. MM. Vincent & Co vendront [illegible] dans leur salle de la rue de la Douane, No [illegible] à 10 heures du matin, un grand assortiment de marchandises américaines et étrangères, y compris 70 colis de soieries.

ATTENTION!

Un grand stock de groceries, vins, liqueurs de bar et cigares, sera vendu à l'encan aujourd'hui. Voyez l'annonce de M. D. E. Morphy, encanteur.

Chaussures et Habits. MM. Hoffman, Marks & Co vendront aujourd'hui mardi, 26 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan de la rue de Chartres No 34, 875 caisses de chaussures pour hommes et enfants, 300 douzaines de chemises de fantaisie pour enfants et [illegible] d'habillements, [illegible] le tout composant un des plus beaux assortiments offerts en vente cette saison, et qui a été reçu tout exprès [illegible]. L'attention du commerce est appelée sur cette vente.

THEATRES.

Ce soir, Mardi, 26 octobre.

Académie de Musique—The Streets of New York.

Théatre des Variétés.—Red Light, or the Signal of Danger.

Théatre St-Charles.—Forty Thieves, or Striking Oil from family jars.

Théatre National.—Grande représentation par la célèbre troupe tyrolienne des Alpes.

ACCOMMODATION BANK.

Nous apprenons que plus d'un tiers du capital social de cet établissement de crédit a été souscrit. Le capital de $100,000 tout entier aurait été déjà placé, si tout capitaliste eût pu prendre un nombre non limité d'actions. Mais, comme nous l'avons dit, l'objet de l'Association est d'avoir le plus d'actionnaires possible.

M. Charles Kerr est à la tête de cette entreprise. Son nom inspirera une grande confiance. M. Kerr, ayant été longtemps secrétaire de l'ancienne Compagnie du chemin de fer des Opelousas, maintenant en liquidation, est fort honorablement et avantageusement connu. Il sera proposé comme caissier. M. Robert M. Davis, ex-caissier de la Banque de la Louisiane sera proposé comme président de l'Accommodation Bank. Ce choix serait excellent. Nous ne connaissons pas dans la banque de nom plus populaire que celui de M. R. M. Davis.

L'établissement projeté aura son siège dans le centre du Second District. Des dépôts de $5, 10 et au-dessus y seront reçus et des billets d'un faible montant y seront escomptés chaque jour. Instituée pour rendre service au petit commerce de la partie basse de la ville, la banque fera tout ce qu'il lui sera possible de faire pour atteindre le but.

Nous parlons de cet établissement de crédit avec la certitude qu'il aura du succès. Nous sommes même surpris qu'on n'ait pas pensé à le fonder plus tôt. Le Second et le Troisième Districts ne font pas de grandes [illegible], mais ils font une foule d'affaires qu'on ne peut [illegible] quand ils auront l'assistance d'une banque de crédit, d'une Accommodation Bank, comme on dit en anglais, [illegible] ces affaires redoubleront [illegible] l'activité commerciale renaîtra dans le Second et le Troisième District. Les promoteurs de cette banque ne pouvaient donner une meilleure preuve de leurs bonnes intentions qu'en décidant que les actions seraient de $20, pour les mettre le plus possible à la portée des petits capitalistes, et leur assurer ainsi un conseil de direction. Nous engageons les capitalistes et commerçants qui sont intéressés à l'avenir de la partie basse de la ville à se hâter de souscrire afin de mettre la banque à même de commencer ses opérations sans délai, ce qui ne manquerait pas d'exercer une influence heureuse sur les affaires de la saison.

CHIRURGIE.—Le Dr Armand Mercier vient encore de faire une de ces opérations extraordinaires que nous devons mentionner dans l'intérêt de l'humanité et de l'art tout ensemble. Il s'agissait de la resection de la portion horizontale de l'os maxillaire inférieur du côté droit de la bouche, à un sujet, un petit garçon de 10 à 11 ans, en d'autres termes, il fallait enlever à cet enfant une large section de sa mâchoire qui était en proie [illegible]. Autrefois une opération de ce genre était regardée comme désespérée et l'on aurait autant laissé périr le malade que de le soumettre à une épreuve d'une issue presque impossible. Le célèbre Dupuytren fit la première tentative en 1812. Depuis, d'autres chirurgiens habiles l'ont faite avec des résultats divers. Quant à cette dernière opération du Dr Mercier elle a eu plein succès. Il y a le jeune Wilson Pourciaux, c'est le nom du petit garçon, a été opéré et une semaine après il s'est levé de lui-même et s'est promené dans sa chambre. Sous l'influence du chloroforme, il n'a pas senti les instruments du chirurgien et il ne sera pas défiguré, bien qu'il soit privé d'une grande partie de sa mâchoire et qu'il n'ait plus que le côté gauche pour triturer les aliments. Les docteurs Trudeau, Alfred Mercier, DeBlanc et Sauve ont assisté le docteur Mercier dans cette opération qui n'a été suivie d'aucun accident et qui a été faite rue St-Pierre No 82. Wilson Pourciaux est de la Pointe Coupée.

FOIRE DE L'EGLISE DE ST MAURICE.—Cette foire n'ayant pas eu, à la salle Attemande, tout le succès que méritaient le zèle des dames qui l'ont ouverte sous leurs auspices et le but qu'elles avaient en vue, sera continuée dans la grande salle au dessus du magasin de M. F. R. Justus, rue du Canal No 178. Nous espérons que le choix de ce nouveau local aura pour résultat une grande augmentation dans les recettes de la foire.

L'EX-PRÉSIDENT ANDREW JOHNSON ne se laisse pas décourager par l'échec qu'il vient d'éprouver au Tennessee. Aussitôt après l'élection de son concurrent au poste de sénateur des Etats-Unis, il a télégraphié à un de ses amis de lui envoyer dix billets de la Loterie de la Louisiane, dont M. Howard annonce un tirage extraordinaire pour samedi prochain, 31 de ce mois. Gros lots de $30,000, de $10,000, de $5,000, de $1,000, etc.

Nous appelons l'attention des propriétaires et de toutes les personnes intéressées dans les bâtisses sur l'annonce de M. Celles, architecte, 93, Passage de la Bourse.

M. Celles étant très souvent appelé comme arbitre dans les discussions qui s'élèvent entre les entrepreneurs et les propriétaires, s'est décidé à mettre sa grande expérience au service des uns et des autres. Les difficultés viennent le plus souvent de conventions mal faites, insuffisantes et obscures, et ces malentendus soulèvent quelquefois des griefs très graves. Pour les prévenir et les éviter, M. Celles annonce qu'il consentira à servir d'intermédiaire, et il offre aux parties intéressées de leur faire des plans, devis et estimations d'une clarté telle et d'une exactitude si parfaite que tout malentendu deviendra impossible. L'honnêteté, l'aptitude et les connaissances de M. Celles dans les constructions garantissent que son intervention donnera aux uns et aux autres pleine et entière satisfaction.

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté les deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

ASSEMBLÉE D'ACTIONNAIRES.—Les actionnaires de la Compagnie des "Good Intent Towboats" qui est en liquidation, sont convoqués au bureau de D. Stickney, liquidateur, Carondelet, No. 10, pour aujourd'hui 26, de 10 heures à 3 heures. Voyez l'annonce.

MOULIN A RIZ SONIAT.—Ce fameux moulin vient encore d'être amélioré et c'est par suite d'installations nouvelles que des envois de riz sur le marché ont été retardés. MM. Soniat Frères ont agrandi leur bâtisse, et remédié à quelques défauts de machine et se sont assuré le service d'un meunier venant du moulin de l'Empire Parish, en sorte qu'ils sont à même d'envoyer maintenant du riz de première qualité. On peut en voir des échantillons chez M. Emile Dupré, agent, au coin des rues Petres et Douane. Le moulin à riz Soniat est situé dans la paroisse St Charles, à un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

MAGASIN DE TAPIS.—M. Bronsseau est à la Nlle-Orléans ce que Stewart est à New York, pour les tapis, et les personnes qui désirent acheter les meilleurs tapis, rideaux, nattes, toiles vernies, etc..., doivent se transporter au No 17 de la rue de Chartres, et faire leur choix dans le plus bel assortiment qui ait jamais été mis en vente à la Nlle-Orléans. La maison Bronsseau & Co., est une de nos plus anciennes et honorables maisons de commerce, et les ordres qu'elle reçoit sont toujours exécutés d'une manière à satisfaire les personnes qui les envoient. Voyez l'annonce.

La réouverture du Théatre de l'Opéra ayant lieu sous peu de jours, c'est le moment pour tous les amateurs de spectacle et de musique de prendre un billet de la Loterie d'Etat de la Louisiane, rue St-Charles, dont le produit suffira peut-être pour leur procurer une loge ou une stalle pendant toute la saison.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne pa[illegible] assurance.

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt général chez A. Griffo, pharmacien, rue Royale, 285.

MARCHANDISES DIVERSES.—M. P. Cusachs, au coin des rues Royale et St-Philippe, a à vendre en magasin et en débarquement: soufre, alcool, moutarde noire, alun, eau de fleur d'oranger, indigo, huile de coco, vernis supérieurs, etc., etc. La maison Cusachs recommande la confiance publique et l'on peut acheter d'elle en toute sûreté.

La machine à coudre à points tordus de Wilcox & Gibbs réalise les prodiges des fées: elle est si simple qu'un enfant de 5 ans peut s'en servir. A vendre par M. S. Hedrick, 97 & 118 rue du Canal.

CHEMISERIE ELEGANTE.—Voulez-vous des chemises coupées d'après les dernières modes de Paris, ainsi que des caleçons et autres articles? Allez rue Bourbon No 57, entre Bienville et Conti, où MM. E. Coblentz & Co. vous vendront, à des prix modérés, tout ce qu'il y a de mieux fait en ce genre.

PROVISIONS DE L'OUEST.—Nous appelons l'attention des consommateurs sur l'annonce de MM. Keep & Caulfield, rue Poydras, 77, qui a à vendre, un magnifique stock de provisions de l'Ouest en magasin ou à recevoir.

Nous recevons de New York la correspondance qui suit et qui aurait dû nous arriver deux jours plus tôt:

New York, 19 octobre 1869.

J'ai eu le plaisir de faire la traversée à bord du steamer Pereire, dont j'avais déjà [illegible] l'arrivée à [illegible] lecteurs. Ce magnifique [illegible] est et reste sans rival sur l'Océan [illegible] qu'il vient d'accomplir [illegible] la plus rapide qui ait jamais été faite. Le temps du trajet entre Brest et Sandy Hook a été de [illegible] heures, et si la marche du steamer n'eût pas été inopinément entravée pendant la journée de dimanche, par un vent contraire très violent et une forte mer, la durée du trajet eût été réduite à huit jours et demi. [illegible] et samedi, le capitaine Duchesne [illegible]. Tous les passagers qui ont navigué avec cet habile commandant se plaisent à lui rendre hommage à son zèle et à son activité infatigables, qualités qui contribuent autant que sa science et son expérience nautiques à [illegible] résultat.

Le Pereire faisait l'essai, dans ce voyage, d'une nouvelle hélice qui offre plusieurs avantages [illegible].

[illegible]

Le lendemain j'avais l'honneur d'être présenté à un autre personnage dont le nom [illegible] l'abbé Charles Loyson, connu sous le nom de père Hyacinthe [illegible] Notre Dame [illegible] quelques extraits de ses conférences. Le père Hyacinthe vient passer aux Etats-Unis deux ou trois mois, pour laisser apaiser le bruit qui s'est fait autour de son nom et pour étudier un peu les institutions et les hommes de cette république dont on dit tant de merveilles de l'autre côté de l'Océan. Lorsqu'il aura [illegible] il compte y revenir et peut-être alors se décidera-t-il à y faire quelques conférences. Pour cette fois il vient non pour prêcher mais pour étudier, non pour parler mais pour écouter.

Le père Hyacinthe est un homme de 40 à 42 ans dans toute la force de l'âge et du talent; il est d'une taille moyenne et assez fort sans être corpulent. La tête est belle, les traits sont réguliers et bien accentués; le regard est pénétrant tout en étant d'une grande douceur: la physionomie respire la droiture et la bonté. C'est un esprit amoureux de la vérité et décidé à la chercher et à la défendre. Il persiste à se dire catholique, mais il a de ces hardiesses qui effraient les observateurs timorés de la règle; il est plus adorateur de l'esprit de l'évangile que de la lettre des canons et du syllabus.

Malgré son érudition et sa haute intelligence, le révérend Père s'attend à bien des étonnements, à bien des surprises dans ce monde si nouveau pour lui, où il vient de mettre le pied. Les horizons d'un couvent de carmes sont un peu bornés et les livres ne peuvent donner une idée exacte de cette étrange société américaine, des habitudes de laquelle le père Hyacinthe a déjà eu un avant-goût. Il a été naturellement le point de mire de tous les rapporteurs de journaux new yorkais qui, après avoir assiégé le Pereire pour apercevoir le célèbre orateur, sont allés, lui même, le relancer dans l'hôtel où il était descendu, et qui publient ce matin des comptes-rendus à sensation plus ou moins véridiques.

Parmi les autres personnages marquants que le Pereire comptait au nombre de ses passagers, je signalerai M. Fernando Wood qui a été plusieurs fois maire de New York et qui est actuellement l'un des membres les plus influents de la petite phalange démocratique du Congrès. C'est un politicien très habile et un homme d'une grande intelligence. Il s'est informé avec intérêt de tout ce qui concernait la Louisiane, et il m'a assuré que notre Etat pourrait compter sur toute son influence en toute occasion.

La Louisiane était représentée à bord du Pereire par l'honorable juge Roselius, l'une des illustrations de notre barreau qui venait de rendre pour la première fois visite au vieux continent après un demi-siècle d'absence, par plusieurs chefs de nos principales maisons de commerce et par de nombreuses familles revenant d'excursions entreprises pour des raisons de santé et de plaisir. Il y avait un petit coin de la Nlle-Orléans à bord du Pereire, et ces passagers [illegible] par le hasard ont eu la bonne fortune de déguster la primeur de nos plaisirs de l'hiver.

Le samedi 16 octobre, par je ne sais combien de longitude et de latitude, mais par une mer assez calme et un temps convenable, un concert a été donné à bord au profit de la Société de Secours pour les naufragés, par les artistes de la troupe d'opéra de la Nouvelle Orléans amenée de Paris par M. Calabresi. La recette, bien que les contributions fussent volontaires, s'est élevée à [illegible] cents francs, chiffre fort respectable, eu égard au nombre des souscripteurs. Il est vrai que le tribut charitable du concert avait été exposé par l'honorable Roselius, dans une courte improvisation d'une éloquence entraînante et que le concert avait pleinement [illegible] parmi les auditeurs.

J'ai cherché à recueillir de tous côtés les impressions produites par ce concert, et en chroniqueur fidèle je dois dire que l'opinion unanime a été on ne peut plus favorable aux artistes entendus. Tous ceux qui ont assisté au concert augurent bien de la saison prochaine.

M. Michot, premier ténor, bien qu'il eût été fort souffrant pendant toute la traversée, a chanté l'air du Sommeil, de la Muette, avec une délicatesse de nuances propre à donner une haute idée de sa science de chanteur. M. Dumestre, dans un morceau de Guillaume Tell, et M. Depassio, dans divers morceaux, ont fait chacun admirer leur magnifique organe, non moins que leur talent, et M. Ketten, premier ténor léger, s'est montré musicien accompli non moins que chanteur agréable et sympathique. Mademoiselle Mineur a excité un véritable enthousiasme par la façon brillante et légère dont elle a chanté le grand air de la reine Marguerite au second acte des Huguenots. Je l'ai entendue à bord, dans plusieurs autres morceaux, et j'ai acquis la conviction que ce serait une débutante qui ferait vite son chemin dans l'estime des dilettantes.

Mademoiselle Zeis (contralto) a eu les honneurs du bis et c'était à juste titre, car elle a chanté en véritable artiste le Brindisi de Lucrèce Borgia. Mademoiselle Arnal (chanteuse Falcon) s'est fait applaudir dans un air du Trouvère et dans le duo du 3me acte des Huguenots; sa voix est fraîche et agréable. Madame Dumestre (Dugazon) a de la voix et du talent et elle aura certainement des succès dans son emploi. Le concert a été égayé par deux ou trois chansonnettes comiques, fort bien dites par un artiste dont le nom m'échappe. Un pianiste de beaucoup de talent, M. Kowalski, avait consenti à donner son concours à cette petite fête musicale, et il a joué deux morceaux d'une façon supérieure. Ce virtuose s'est arrêté à New York où il doit donner quelques concerts.

Je termine là cette lettre, déjà trop longue, écrite à la hâte, au milieu du brouhaha de New York. A bientôt.

F. L.

CHRONIQUE LOCALE.

LE PÈRE CAMBIAZO.—La ville de la Nouvelle-Orléans a été péniblement surprise, en apprenant dimanche matin la mort du Révérend Père Cambiazo. On n'avait, dans le public, aucune connaissance de la maladie à laquelle le révérend a succombé; et, il était de ces natures, robustes d'esprit et de corps, qui semblent devoir parvenir aux extrêmes années de la vieillesse, avant de payer le tribut que nous devons tous à la mort. Le Père Cambiazo était né à Lyon en 1809.

C'est dans cette ville qu'il fit ses études et prit ses grades universitaires.

On était alors sous la restauration. La religion catholique, noyée dans le sang pendant la révolution, fort maltraitée sous l'Empire, en la personne de son pontife, avait trouvé, sous le régime nouveau, une ère de paix. Un mouvement, d'une activité puissante, attirait les esprits vers les idées religieuses; et la vieille cité gauloise, qui avait payé du plus pur de son sang, et de ses richesses, un profond attachement à ses croyances, était devenue un ardent foyer de propagande religieuse.

C'est dans ce milieu profondément et loyalement catholique, que le Révérend Père Cambiazo fit son éducation. A dix neuf ans, cédant à l'inclination d'une âme sincère et pieuse, il entra dans la Compagnie de Jésus; et, ses cours de théologie terminés, il fut ordonné prêtre.

Après avoir séjourné dans plusieurs maisons de son ordre, en Belgique, en Algérie, en Espagne et en France, le Père Cambiazo fut envoyé en 1848 à la Nouvelle Orléans, où il est resté jusqu'à sa mort, à l'exception du temps qu'il consacra à faire deux voyages au Mexique.

Les âmes convaincues, les natures fortes et loyales commandent le respect de tous, et ceux-là même qui ne partagent point leur croyance, savent s'incliner devant elles, et rendre à la noblesse de leurs sentiments l'hommage sincère qui lui est dû. C'est ainsi que le père Cambiazo s'était attiré les franches sympathies d'une population, dans le sein de laquelle, avec les catholiques en majorité, on compte des fidèles de différentes communions.

La popularité du Père Cambiazo était grande. Ses savantes leçons avaient formé plusieurs générations d'hommes; et ceux qui ont été ses élèves lui avaient conservé la plus profonde gratitude.

La Compagnie de Jésus a de fervents admirateurs, et des détracteurs implacables, elle a excité des enthousiasmes, et soulevé des haines. Exaltée par les uns, couverte d'opprobre par les autres, longtemps elle a été le sujet d'une lutte ardente et passionnée.

Mais tout le monde est d'accord pour reconnaître la haute valeur de la généralité de ses membres. Il faut lui rendre cette justice, qu'elle a toujours su réunir et développer dans son sein, les talents les plus sérieux et les plus divers. A quelqu'époque de son histoire qu'on la prenne, on y trouve toujours quelques-uns de ces esprits d'élite dont le travail est la vie, ardents à l'étude, et dont le talent jette, sur leur ordre, le plus brillant éclat.

Le Père Cambiazo était un de ces hommes dont la Compagnie de Jésus peut s'honorer à bon droit. Travailleur infatigable, esprit curieux et chercheur, passionné pour les sciences positives et les arts mécaniques, philologue éminent, il consacrait à l'étude toutes les heures que lui laissaient l'enseignement et les devoirs de son ministère. Il avait acquis les connaissances les plus étendues et les plus diverses. A ne citer qu'une seule preuve des aptitudes remarquables de cette vaste intelligence, c'est d'après ses dessins et sous sa direction qu'a été construite l'église du couvent de la rue Baronne.

Depuis quelque temps la santé du Père Cambiazo s'était altérée; la science a été malheureusement impuissante à conjurer les funestes effets du mal. A peine âgé de soixante, il a succombé dimanche, vers une heure du matin, au Couvent des Ursulines, où l'on avait espéré que le calme et les soins dévoués parviendraient à le rétablir.

Sa mort a été celle d'un juste, et la foi du chrétien a soutenu et fortifié son âme jusqu'aux derniers moments de l'agonie.

Ses funérailles ont été célébrées, dans l'Eglise des Jésuites, avec les pompes graves et solennelles du culte catholique. Dans le trajet de l'Eglise au cimetière, elles avaient un caractère de grandeur véritablement saisissant. Un corbillard modeste a conduit au cimetière St Louis les restes mortels du Père. Une foule immense faisait cortège au char funèbre; et les sentiments d'une douleur vraie étaient peints sur tous les visages.

Le Père Cambiazo laissera de grands souvenirs à la Nouvelle-Orléans, et sa mémoire est de celles qui méritent d'être entourées du respect et de la sympathie de tous.

LE CONCERT DE M. PRÉVOST.—Le concert donné samedi soir à M. Eugène Prévost, par quelques-unes de ses jeunes élèves de chant et de piano, avait attiré à la salle des Odd Fellows un nombreux et brillant auditoire, où l'on remarquait l'élite de nos plus charmantes mondaines de salon.

Tous les morceaux de chant et de piano ont obtenu un grand et légitime succès. Le concert a été ouvert par un duo sur des motifs de "Guillaume Tell," brillamment exécutés par M'lles Katie J. et Lucy D., toutes deux élèves de l'Institution Locquet, où M. Prévost dirige depuis plusieurs années l'enseignement musical.

M'lles W. de R., C. C., V. et M. C., Mme M. V. et MM. J. M., J. C., P. C. et L. Carrere ont été vivement applaudis, et les brillantes vocalises de Mlle M. de G. ont été à la hauteur de son beau talent d'exécution. On a surtout admiré la voix sympathique, et le chant expressif et nuancé de Mlle A. A., et la magnifique voix d'une toute jeune fille, Mlle E. B., dont l'organe [illegible] et les moyens exceptionnels feraient envie à bien des artistes célèbres.

Somme toute, ce concert a démontré une fois de plus que la Nouvelle Orléans est toujours le vrai centre artistique des Etats Unis, et que nos charmantes compatriotes n'ont rien à désirer sous le rapport du goût, des connaissances et du talent musical.

Une large part du succès revient à l'habile professeur en l'honneur de qui cette fête avait été organisée, et dont le nom est trop connu et trop justement estimé parmi nous pour avoir besoin de nos éloges. Avec des élèves comme celles qu'il nous a fait entendre samedi dernier, M. Prévost n'a pas à craindre que ses titres nombreux à l'estime et à la sympathie du public puissent être oubliés.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Les artistes de l'Opéra sont arrivés dimanche à sept heures du soir, [illegible] voyage. Les [illegible] répétitions commenceront demain et il est probable que la compagnie sera prête à débuter le [illegible] 4 novembre, par les Huguenots. Michot, Raoul, Dumestre, Nevers, Depassio, Marcel, Mlle Arnal, Valentine, Mlle Dupuy, Marguerite, et Mme Dumestre, le Page. Le public pourra juger ainsi, dès le premier soir, la plupart des premiers sujets.

M. Calabresi a ramené de Paris douze musiciens, violons, violoncelles, hautbois, trompettes, etc. L'orchestre sera donc complet.

Le tableau de troupe publié le 13 octobre, dans nos colonnes, contient quelques omissions. Nous ne les connaissons point exactement, et, d'ailleurs, elles sont, croyons-nous, de peu d'importance. Nous ajouterons prochainement à la liste déjà publiée, les noms des artistes de la troupe qui n'y ont point été portés.

Nous sommes privés de Mlle Pancaldi, première danseuse—seconde édition de la réalisation Deléchaux. Elle est remplacée par une artiste dont nous ignorons le nom, mais dont le talent, nous dit-on, est fort remarquable.

La location des loges et des parquets se fait rapidement. Avis aux retardataires.

JEFFERSON DAVIS.—M. Jefferson Davis est arrivé hier soir à bord du Cuba. L'ex-Président des Etats-Confédérés a été reçu au débarcadère par plusieurs de ses amis personnels. Il se propose de passer quelques jours à la Nouvelle-Orléans.

Nous souhaitons la plus cordiale et la plus respectueuse bienvenue à notre illustre concitoyen.

ASSASSINAT.—Une femme, nommée Sophie Frances, demeurant rue Dauphine, a été trouvée hier frappée de plusieurs coups de poignard et gisant sur le plancher de sa chambre. Cette malheureuse a été transportée à l'Hôpital de Charité. On désespère de la sauver.

La justice informe; et bien qu'on ne sache rien encore des circonstances dans lesquelles ce meurtre a été accompli, il est à présumer que l'enquête viendra jeter quelque jour sur cette lugubre et mystérieuse affaire.

INCENDIE.—Un incendie s'est déclaré dimanche soir dans une maison de la rue d'Espagne, entre Prosper et Sotdells, appartenant à M. Martin Schaffer. La bâtisse a été complètement détruite. Elle était assurée pour la somme de $1,500 à la Compagnie des Marchands.

STATISTIQUE HEBDOMADAIRE DES DÉCÈS. SEMAINE DU 18 AU 25 OCTOBRE.—Total 114—Mort nés 7—Consomptions 11—Nés avant terme, 6—Convulsions 6—Bronchite 5—Inflammation intestinale 5—Dysenterie 5—Vieillesse 5—Trismus nascentium 4—Etisie 3—Fièvres Paludéennes 3—Inflammation cérébrale 3—Marasme des enfants 3—Diarrhée 2—Hydropisie 2—Eclampsie 2—Fièvres congestives et pernicieuses 2—Tetanos 2—Paralysie 2—Pneumonie 2—Petite vérole 2—Causes diverses.

Sexe masculin 59—Sexe féminin 5[illegible].

Blancs 79—Negres 29—Mulatres 15.

Ages, 26 au-dessous de 1 an—13 de 1 an à 5 ans—2 de 5 à 10—8 de 10 à 20—11 de 20 à 30—11 de 30 à 40—7 de 40 à 50—12 de 50 à 60—5 de 60 à 70—1 de 70 à 80—2 de 90 à 100—d'âge constaté 9.

Lieux de naissance—Etats-Unis 65—Irlande, 10—Allemagne 5—France 5—Suisse 3—Indes Occidentales 3—Afrique 1—Italie 1—Mexique 1—Prusse 1—Ecosse 1—D'origine inconnue 9.

Nous extrayons de la Gazette des Hôpitaux une intéressante statistique du nombre annuel des naissances et de la mortalité des enfants pour toute la France.

Ce nombre peut être évalué à 900,000 en chiffres ronds; les enfants naturels figurent dans ce total pour 80,000, sur lesquels 18 ou 20,000 sont abandonnés par leurs mères aux soins de la charité publique. Or voici, d'après ces calculs exacts, quelle est la mortalité afférente à chacune de ces catégories dans le cours de la première année:

Sur le total des naissances, 900,000, 17,44 pour 100.

Sur les naissances légitimes, 820,000, 16.36 pour 100.

Sur les naissances illégitimes, 80,000, 35 52 pour 100.

Si l'on porte son attention sur les nations qui nous entourent, on constatera que la France est loin d'être la plus mal partagée en ce qui touche la mortalité des enfants du premier âge.

La mortalité des enfants de la naissance à un an est: en Ecosse de 11.81 0/0; en Angleterre de 15 24 0/0; en Belgique de 15.42 0/0; en France, de 17 51.0/0; en Prusse, de 18 72 0/0; en Hollande, de 19 73 0/0; en Autriche, de 21.78 0/0; en Bavière, de 37 07 0/0.

Ces chiffres démontrent clairement que la mortalité des jeunes enfants n'est pas chez nous un accident local, qu'elle sévit partout, à un moindre degré pourtant qu'autrefois, et que cette situation, regrettable à tant de titres, tient à des causes anormales qu'il n'est pas aisé de déraciner.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES à L'ABEILLE.

Nouvelles de Paris.

Retour de l'Empereur.

Proclamation du Gouvernement.

Craintes d'une insurrection.

Grands préparatifs militaires.

Rentes fermes à 71, 47.

L'affaire Yerger à la Cour Suprême des Etats-Unis.

Nouvelles d'Haïti.

Le peuple Mexicain et les largesses de Juarez.

Nouvelles Européennes.

Paris, 25 octobre — L'Empereur est de retour aux Tuileries.

M. Pietri, préfet de police, a fait afficher une proclamation dans laquelle, en vue des démonstrations qui ont été annoncées pour le 26 et dont le but est de troubler la tranquillité publique, le gouvernement informe les habitants de Paris que des mesures seront prises, pour faire respecter la loi et maintenir l'ordre.

Tous les bons citoyens sont priés de se tenir sur leurs gardes, et de ne pas s'exposer, par une curiosité imprudente, aux conséquences que peut entraîner la nécessité de faire respecter la loi, en présence d'une émeute.

Paris, 25 octobre — Bourse ferme. Rentes 71.47.

Londres, 25 octobre—Les craintes d'une insurrection à Paris diminuent. Le gouvernement prend toutes sortes de précautions pour prévenir une tentative de désordre. Le maréchal Bazaine est autorisé à faire marcher l'artillerie, si cela est nécessaire.

Austin Henry Layard, l'écrivain, est nommé ministre d'Angleterre à Madrid.

J. Cunnington, professeur de latin à Oxford, est décédé à l'âge de 45 ans.

Londres, 25—On dit à Paris qu'un complot dont le but était de tenter une insurrection mardi, a été découvert. Les libéraux démentent le bruit; ils sont disposés, disent-ils, à remettre leur tentative au jour de l'ouverture du Corps législatif. Une grande agitation règne dans la population parisienne. L'Empereur a fait concentrer des troupes; et le maréchal Bazaine a reçu l'ordre de se servir du canon, s'il le faut, pour balayer les rues.

Madrid, 25 oct—On commence à penser qu'il est impossible de faire l'élection du roi, dans l'état actuel des affaires. Les Cortès et le cabinet sont divisés d'opinion et, à moins qu'on ne parvienne à faire un compromis, l'établissement de la monarchie est désespéré.

Trieste, 25 oct—Les insurgés de Cattaro se sont emparés du fort par trahison; ils en ont massacré la garnison. Ils ont été repoussés dans des attaques sur d'autres points de la ville.

Nouvelles de Washington.

Washington, 25 octobre — Revenu intérieur, $[illegible].

La cour des réclamations est rentrée en session. Peck et Nott sont absents.

M. Ewing est en voie de rétablissement.

La peine à laquelle était condamné le capitaine Frank Monroe, des soldats de marine, a été commuée en une mise en non activité de 3 années.

Le juge Miller ne partage pas l'opinion de ses collègues au sujet de la compétence que la Cour Suprême a déclarée avoir dans l'affaire de l'habeas corpus d'Yerger.

L'opinion de Chase contient 5,000 mots.

Boutwell a autorisé le paiement immédiat et sans escompte, des intérêts dûs en novembre.

Le Président s'absentera demain jusqu'à jeudi.

Washington, 25 oct—Le ministère d'Etat a reçu des nouvelles de Belize (Honduras anglais) en date du 16 sept. La fièvre jaune diminuait; l'épidémie n'atteignait que les personnes non-acclimatées. Les décès étaient rares.

Les courtiers de change d'Haïti, ayant fait monter l'or à 180, ce qui déprécia proportionnellement les billets, Salnave a fait arrêter plusieurs des principaux spéculateurs, et les a envoyés à pied rejoindre son armée qui assiège Jacquel. Salnave a demandé à l'amiral anglais qui commande à la Jamaïque de lui envoyer un bâtiment pour protéger Port au Prince contre les rebelles. On craint que ceux-ci ne bombardent la ville.

Le monopole du café entre les mains du gouvernement a été rétabli.

Nouvelles de Mexico en date du 1.—Les journaux de l'opposition attaquent vigoureusement le gouvernement à cause de la réception nationale qu'il fait à M. Seward. Ils disent qu'un peuple aussi pauvre que le peuple mexicain n'a pas d'argent à jeter en banquets ni en fêtes.

Le steamer W. L. Richardson, de San Francisco, l'un de ceux que l'on supposait affrété pour le compte de Placido Vega, chef de la révolution dans le Sinaloa, est arrivé à Acapulco. Il a été saisi par les autorités mexicaines, de même que la cargaison et les munitions qui ont été vendues à l'encan. L'équipage et les passagers ont été renvoyés aux Etats-Unis par les soins du consul américain.

[illegible] a fait un pronunciamento à Guadalajara. Son plan déclare le gouvernement actuel déchu, et la Constitution abrogée.

Nouvelles Diverses.

New York, 25 octobre—Un télégramme annonce que Butterfield a envoyé cette après-midi sa démission au secrétaire du trésor.

D'après le Commercial, Butterfield donnerait sa démission parce qu'il n'a pu obtenir une enquête impartiale.

Richmond, 25 oct—Grant a fait remise de leur peine à Anderson, Patterson et Elcom condamnés en 1868 pour fraudes contre le Revenu, et envoyés à cette époque au pénitentier d'Albany.

La foire d'Etat commencera le mardi, 2 novembre.—C'est la première depuis la guerre.—Les nouveaux Fair Grounds tiennent soixante arpents.

Wilmington, 25.—L'affaire des officiers du Cuba a été reprise aujourd'hui. Après une heure d'audience, la Cour s'est ajournée à demain sur un ordre reçu de Washington.

On décharge les provisions que le Cuba avait à son bord.

Raleigh N C, 25.—Le gouverneur Holden organise et arme une compagnie de nègres, ce qui cause une vive émotion dans la ville. On suppose que cette compagnie sera envoyée dans le comté d'Orange ou celui de Chatham, pour faire disparaître les prétendus Ku-Klux.

Marchés européens.

Liverpool, 26 octobre—Coton sans changement.

Francfort, 25—Coton calme.

Marchés Américains.

New York, 25 octobre—Coton plus ferme. Ventes 2,800 balles. Middling Uplands 26 1/4.

New York, 25 oct—Argent 6 à 7—Quelques signatures de premier ordre à 5.—Sterling, long, 9 1/8 à 9 3/8. Or long, 130 5/8. Actions languissantes, mais sans changement.—Securities du Sud stationnaires. 5-20 de 1862, 120 3/4; Louisiane, 65 1/2; Sixes, 64.

Sucre: Porto-Rico 12 1/4. Muscovado 11 1/2 à 11 3/4; la Havane 12 à 12 1/4.

Mobile, 25 oct—Coton ferme, Mid. 24 1/4 à 24 1/2. Ventes, 750 balles. Arrivages, 3,072.—Exportation 204.

Charleston, 25 octobre—Coton ferme—stock léger—middling 25. Ventes 450 balles. Arrivages 2,472 balles. Cabotage 210 balles.

Savannah, 25 octobre—Coton ferme — midd. 25. Ventes 400 balles. Arrivages 3,112 balles.

Cincinnati, 25 octobre—Coton ferme. Middling 25. Tabac sans changement.

Louisville, 25 octobre—Coton calme. Middling 25.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 25 octobre, 6 P M—Baromètre 30:20. Brise N. N.-E. forte.

Ni arrivages ni départs.

Quarantaine, 25 octobre, 6 P M—Le brick Maria Rosa a été relâché de la Quarantaine et est parti pour la Nouvelle-Orléans à 5:30 P M.

(Dépêches de dimanche.)

Madrid, 24 oct—Prim a dit aux Cortès que si le Concile Œcuménique prononçait des décisions hostiles à ce que prescrit la Constitution, elles seront considérées comme nulles et non-avenues.

Paris, 24 oct—Il n'y aura pas de revue de troupes mardi. On s'attend à voir paraître demain un manifeste impérial. Plusieurs journaux affirment que le gouvernement fait de grands préparatifs militaires pour prévenir toute tentative de désordre, mardi.

Le Père Hyacinthe n'étant pas entré dans son couvent ainsi que le lui ordonnait le général de son ordre, a été déclaré déchu de toutes les fonctions qu'il remplissait.

New York, 24 oct—Le World publie un compte-rendu du débarquement sur la côte de Cuba de l'expédition amenée par le Lillian. Après avoir failli plusieurs fois tomber entre les mains de l'ennemi, le Lillian était parvenu à débarquer ses passagers et une partie de son fret lorsqu'un navire de guerre espagnol a été signalé. Le Lillian a levé l'ancre et gagné le large, mais il a été capturé par le steamer anglais Lapwing.

On dit que le Tesser a été capturé par le steamer espagnol l'Aplo. Les Cubains n'accordent aucun crédit à cette nouvelle.

Des correspondances d'Haïti annoncent que l'escadre de Salnave s'est rencontrée avec les steamers rebelles Quaker City et Flanders, près du Cap Haïtien. Le combat a duré plusieurs heures. Les rapports sont si contradictoires qu'il est impossible de connaître la vérité sur son issue.

Le Père Hyacinthe a visité aujourd'hui la Synagogue Juive. Il partira lundi pour Boston.

(Dépêches d'hier soir.)

Cincinnati, 25 oct—Temps clair. Thermomètre 30.

On pense que le bureau des écoles publiques décidera aujourd'hui l'exclusion de la bible de toutes les écoles qui ressortent de son administration.

Une barge chargée de 3,000 barils de farine a sombré aujourd'hui.

San Francisco, 25 oct—Les retours des élections judiciaires accusent une majorité démocratique relativement fort élevée.

Washington, 25 octobre — Cour Suprême — Affaire de l'habeas corpus d'Yerger.—Le président, juge Chase a déclaré que dans l'opinion de la cour, la Cour Suprême des Etats-Unis a juridiction d'après la constitution et l'acte judiciaire de 1867, et que l'acte de 1867 rappelé par celui de 1868, n'a pas pour effet de soustraire à la juridiction de la cour les cas de la nature de celui qui est actuellement pendant. L'habeas corpus est un des droits les plus importants des citoyens, et il est garanti par la constitution.

La cour a ainsi décidé la question de juridiction et retenu l'affaire. Les débats continuent.

Londres, 25 octobre—Une démonstration immense en faveur de l'amnistie des Féniens a eu lieu aujourd'hui. Cinquante mille personnes y ont pris part. Le drapeau américain a été acclamé. La plupart des discours étaient incendiaires. La police tenait des forces prêtes à marcher; et les troupes avaient été consignées dans les casernes pour le cas où leur intervention serait jugée nécessaire.

Passe à Loutre, 25 oct, midi—Arrivages. Goélette Too Late, du Bassin, pour la Passe du Sud Ouest. Cette goélette servira comme bateau pilote.

Trois mâts Gettysburg, de Cadix, à Lowell & Barley, brick Giles, de Boston, à Thorndike, Norton & Co.

Passe du Sud-Ouest, 25 oct—Baromètre 30.20. Brise N N E, forte.

Arrivés: Steamers Harlan, à 7:20 A M, Lewis, de Galveston et Indianola, à C. A. Whitney & Co., steamer Cuba, 8:30, de Baltimore, via la Havane, à J. W. Witherspoon.

Pas de départs.

Nous publions les trois lettres suivantes, pour montrer la reconnaissance que les révolutionnaires éprouvent pour les libertés contenues dans le Sénatus-consulte et l'usage qu'ils en font, ou veulent en faire.—Voici d'abord la lettre de M. Ferry au Siècle:

Chers confrères et amis,

Permettez-moi de recourir à la publicité du Siècle pour prier mes honorables collègues de l'opposition en général et les élus du peuple de Paris en particulier, tous dispersés à cette heure par la force des choses, de se réunir, dans le plus bref délai possible, à Paris, au lieu ordinaire des réunions de la gauche.

Je constate, à mon retour, un tel état de l'opinion, soulevée tout entière par le décret inoui du 3 octobre, qu'une entente commune me paraît d'une extrême urgence. Les crises que nous traversons commandent évidemment autre chose que des manifestations isolées [illegible]; une résolution collective est nécessaire.

Bravant sans façon les vœux les plus modérés de l'opinion, qui réclamait, à l'unanimité, on peut le dire, la convocation la plus prochaine, le gouvernement personnel vient, encore une fois, de parler en maître. Ceux qui ont à cœur la dignité de la représentation nationale lui doivent une réponse. C'est pourquoi j'ai cru de mon devoir, — d'accord en cela avec l'honorable M. de Kératry, qui nous avait ajournés au 26 octobre, — de prendre sur moi d'adresser, par votre intermédiaire, ce pressant appel à mes collègues.

Croyez-moi, d'esprit et de cœur,

Tout à vous,

JULES FERRY,
Député de la Seine.

Paris, 5 octobre.

La Réforme a publié la lettre qui suit:

Arcueil-Cachan (Seine), 4 octobre.

Mon cher concitoyen,

Je viens de recevoir votre lettre et je vous réponds à l'instant même.

Hier matin, après avoir lu le décret dans le Journal officiel, j'ai écrit à la fois au Réveil et au Rappel, pour rappeler au ministère qu'il était encore temps d'éviter une mise en accusation, en violation de la Constitution que notre serment avait élevée à la hauteur de notre mandat populaire; [illegible] la convoquer à une date antérieure au 26 octobre. J'attends leur réponse en ma qualité de député.

Mais quelle qu'elle soit, le 26 octobre, à une heure et demie, je serai à mon poste, en vertu de mon mandat.

Je n'ignore pas que le gouvernement a pris ses mesures pour transformer cette démonstration pacifique en quelque chose qui le serait moins.

Pour déjouer de tels projets, que la partie saine de la population reste calme dans ses foyers; qu'elle n'oppose aucune résistance à la force militaire, qui dans ces sortes de cas n'obéit qu'à regret contre des citoyens inoffensifs.

Que les passants gardent ce silence qui est la leçon des pouvoirs.

Qu'ils laissent passer la justice de leurs mandataires sans la moindre acclamation; [illegible] le plus beau triomphe du droit et la première leçon du peuple.

Je vous serre la main,

F.-V. RASPAIL.

M. Rochefort pose sa candidature à Paris. Voici sa réponse à une lettre de deux cent vingt trois électeurs publiée par le Rappel:

Chers concitoyens,

En voyant le gouvernement personnel s'effondrer, je m'étais demandé un instant s'il était bien utile que je fisse partie d'une Chambre destinée, non plus à combattre, mais à enterrer cet ordre de choses.

Je pensais que garder mon indépendance absolue me donnerait plus de force pour surveiller ceux qui guettent la succession au détriment de la république, et mon rôle me paraissait être plutôt dans la rue qu'au Corps législatif.

Les excellentes raisons que me donnent les honorables délégués qui ont bien voulu venir jusqu'à Bruxelles m'ont décidé à accepter définitivement la candidature dans la 1ère circonscription.

Je ferai mon devoir au Corps législatif, avec l'espérance de le faire bientôt à la Convention.

Salut et fraternité,

HENRI ROCHEFORT.

3 octobre 1869.

AFFAIRE DE PANTIN.

On écrit de Cernay, le 5 octobre, au Moniteur:

"Pour employer ma matinée, je suis allé voir Mme Tropmann et sa fille Mlle Françoise. Mlle Françoise a reçu une lettre il y a cinq jours portant un affranchissement de "un centime" non signée, mais venant du nord de la France; elle ne contenait que ces mots: "Si votre frère est condamné à mort, je parlerai, je lui ferai justice. Les complices sont nombreux; vengeance terrible!"

"Cette lettre a été remise aussitôt au juge de paix.

"L'intérieur de cette famille infortunée est encore très propre, malgré la gêne qui existe dans la maison. Ce matin, le père Tropmann est parti pour travailler chez un serrurier de la porte de Thann, qui l'emploie, mais la terrible habitude de boire, qu'il a contractée dans ces temps derniers, le fait souvent échouer en route dans les débits et les cafés.

"Mme Tropmann, la mère, est levée, mais elle n'a pas de forces; à peine quitte-t-elle son fauteuil auprès de Mlle Françoise, qui travaille à l'aiguille, assise contre la fenêtre, et ne s'interrompant que pour pleurer.

"Ces pauvres femmes ont entendu dire que leur fils Edmond, le mécanicien de marine, était très malade; elles se désolent davantage, car c'est le meilleur fils du monde, celui-là.

"Nous emmenons le notaire Ingolt, de Cernay, qui a déposé il y a quelques jours d'une particularité dont il s'agit de se rendre compte. Il revenait, à la fin de septembre, en famille, d'un pèlerinage dans un lieu voisin, lorsque son cheval refusa net de passer à certain endroit du chemin: il dût l'y contraindre en le prenant à la tête. Au même temps et à la même place tout le monde s'étonnait d'une odeur de cadavre en décomposition."

AUTRES DETAILS.

Tropman est toujours à Mazas.

L'attitude qu'il a adoptée dès le premier jour, l'énergie de ses dénégations, sa fermeté, son indifférence réelle ou affectée, ont nécessité à son égard des mesures exceptionnelles.

Il a pour compagnons de cellule quatre agents de la police de sûreté; on leur a fait endosser le costume de la prison et ils sont chargés de le garder et de le surveiller nuit et jour, d'épier tous ses actes, d'étudier tous ses mouvements, de recueillir toutes ses confidences, de prendre note de toutes ses paroles!

Ce sont toujours les mêmes depuis l'incarcération de Tropman; deux sont de service pendant le jour et deux pendant la nuit.

Mais jusqu'ici il a été peu communicatif, et la justice n'a pu recueillir par eux des révélations importantes.

Tropmann n'est encore qu'inculpé sur son sort, il est présumé innocent.

Il porte des vêtements à lui: une jaquette en drap marron foncé, un pantalon et un gilet gris blanc, des bottines à élastiques. Il est toujours tête nue. Ses cheveux sont coupés en brosse et ramenés cependant sur les tempes, autant que cela est possible.

Sa tête présente aux physiologistes des caractères remarquables; elle est longue et pointue, le front est très élevé; les yeux sont profondément enfoncés dans les arcades sourcilières; la bouche est entr'ouverte et laisse voir une rangée de dents proéminentes, ce qui lui donne l'apparence d'un carnassier.

Sa figure est blême, et quoiqu'il n'ait pas vingt ans, quelques rides précoces sillonnent déjà son front et ses joues.

Il porte habituellement la tête légèrement penchée sur la poitrine, et il a le regard en dessous.

A cause de son état de faiblesse, et en considération de la fatigue morale, à laquelle il est astreint journellement par le fait des interrogatoires et des confrontations qu'il subit, on lui a donné le régime gras.

Il a un médiocre appétit, cependant il mange assez pour ne pas inquiéter la justice.

Pendant les premiers jours de sa détention il ne mangeait rien du tout et l'on craignait qu'il ne voulût se laisser mourir de faim.

Voici exactement le régime que suit Tropmann.

Il se lève à six heures et demie et presque aussitôt on lui apporte un pain de 750 grammes (une livre et demie), qui doit lui servir pour toute la journée.

Il déjeune à neuf heures et demie; on lui donne un bouillon avec ou sans pain, une portion de viande et un cinquième de vin.

C'est du vin ordinaire, mais pur et excellent. On le lui sert dans un pot de grès. Un autre récipient du même genre contient l'eau à boire.

Le dîner est à trois heures et demie: il se compose d'un morceau de viande rôtie, d'un plat de légumes et encore d'un cinquième de vin.

Il se couche de sept heures et demie à huit heures, tandis que l'heure réglementaire de la prison est à six heures et demie.

Je l'ai dit déjà: Tropman n'est pas communicatif. Soit qu'il se méfie, soit qu'il concentre en lui même toutes ses pensées, il parle peu.

En dehors des heures d'interrogatoire et de confrontation, il passe son temps assis sur son lit; il réfléchit; il fume la cigarette, ou bien il lit.

Les livres qu'il a à sa disposition sont ceux de la bibliothèque de la prison.

Tropman a une préférence marquée pour le Musée des familles et le Magasin Pittoresque. On a dit qu'il avait demandé les Causes célèbres; ce fait n'est pas exact.

Au surplus, il doit connaître parfaitement l'histoire des crimes et des criminels.

Lorsqu'il lui arrive de causer avec ses compagnons de cellule, ce qu'il ne fait qu'avec une extrême réserve et toujours avec une tranquillité d'esprit surprenante, il discute les procès criminels qui de près ou de loin ressemblent au crime de Pantin, et je me propose de résumer... mais il refuse de répondre quand on lui parle de son affaire.

L'inculpé semble atteint, par moments, d'une espèce de monomanie vaniteuse, et, pendant l'un de ces accès intermittents, il aurait tenu, ou à peu près, ce propos que voici: "Maintenant, mon nom doit être connu partout en France, et même en Europe.

"Un photographe que j'autoriserais à faire mon portrait, et qui m'achèterait cette autorisation, moyennant 10,000 francs, une fois payés, aurait bientôt centuplé le chiffre de 10,000 francs."

Dans une de ses conversations avec ses gardiens volontaires, il disait:

"Je me trouve en ce moment dans la position d'un certain individu qui, en juillet 1859, fut accusé de l'assassinat de onze personnes, toutes les charges pesaient sur lui seul, plus tard on fut obligé de reconnaître qu'il y avait autant d'assassins que de victimes."

Cependant il est facile de voir que son organisation nerveuse est très surexcitée.

Il a des moments d'abattement extrême; alors les lectures auxquelles il se livre continuellement, sont scandées par des soupirs ou de plaintives interjections; c'est dans ces moments de découragement qu'on l'a entendu dire: "Je suis perdu!"

D'autres fois, au dire de la Gazette des Tribunaux, il semble reprendre espoir; dans une de ces heures d'exaltation il aurait dit avec assurance, que "dès qu'il le voudrait bien, il pourrait, en dépit des gardiens et des grilles, se rendre libre, et qu'il était trop habile [illegible] pour rester longtemps en prison."

Mais si pendant le jour Tropmann parvient presque constamment à se dominer, il n'en est pas de même la nuit.

Pendant qu'il dort, un de ses compagnons veille et ne perd pas un mot des exclamations qu'il peut laisser échapper.

L'une de ces dernières nuits, il s'est réveillé en sursaut, tout en nage et dans un état d'exaspération incroyable.

Il était sous le poids d'un cauchemar, car, s'adressant à ses gardiens, il leur aurait dit ces mots entrecoupés par la fièvre:

— Ce n'est pas [illegible] rêveau.... Il n'avait rien dit.

Ses remords avaient sans doute troublé son sommeil, un cauchemar sanglant l'avait obsédé et [illegible] était restée muette.

Un détail encore.

On assure que, par ordre de l'autorité supérieure, un peintre s'est rendu à Mazas pour faire le portrait de l'inculpé, mais il paraît que Tropman s'est prêté avec une extrême répugnance aux exigences de l'artiste.

Maintenant quelle est au juste la nature de cet homme?

Si, comme tout porte à le croire, il a conçu, combiné et exécuté seul, ou aidé seulement par des manœuvres, l'horrible massacre de la famille Kinck, ce doit être un homme d'une énergie indomptable et l'on n'obtiendra rien de lui.

Si, au contraire, il s'est imposé un rôle, un jour viendra où, fatigué, lassé, abattu, il avouera tout, pour échapper à la torture morale qu'il doit éprouver.

Le Figaro termine un long article de discussion par ces lignes:

"Pour conclure, Tropman sera maître des débats si l'on ne retrouve pas le cadavre de Kinck père—ou si on ne met pas la main sur ses complices.

"Il mentira tant qu'il pourra, c'est son intérêt, c'est sa seule espérance.

"Complice, il peut espérer la vie.

"Auteur principal, c'est la mort."

On espère encore que Tropmann [illegible] penser que la vérité entière ne serait jamais connue.

D'ailleurs, la Police n'a pas encore en réserve la découverte du cadavre de Jean Kinck.

Ce cadavre, on le trouvera, gardez-vous d'en douter.

On écrit de Thann, le 4, au Moniteur universel:

"Hier dimanche, Françoise Tropmann, la sœur de l'assassin, a reçu une lettre anonyme d'Arras, lui disant que son frère fait bien de taire les noms de ses complices, et que s'il est condamné et exécuté [illegible] malheurs encore en [illegible]. La lettre, très bien écrite, a été remise à la justice."

NOUVEAUX DETAILS.

D'après des bruits qui semblent [illegible] les assassins [illegible] viennent d'être déterminés de la façon la plus précise.

Voici ce qu'un homme préposé à la garde de nuit de l'une des usines de Pantin a raconté:

"Le dimanche au soir, vers 10 heures et demie, les chiens de l'usine et ceux des habitations voisines [illegible] aboyé, et [illegible] ne se sont calmés que vers [illegible] heures trois quarts."

C'étaient d'abord les préparatifs du crime et ensuite sa perpétration, qui avaient tenu ces chiens en éveil. Il paraît qu'au moment [illegible] devait s'exécuter, cette épouvantable tragédie, ils aboyaient [illegible] de la manière la plus lugubre.

Un instant [illegible] veilleur de l'usine a parfaitement entendu deux cris de détresse, dans la direction du champ Langlois, et ces cris étaient évidemment ceux d'une femme. Le premier cri semblait annoncer l'épouvante à la vue d'un danger imminent, le second, plus déchirant et plus prolongé que le premier, paraissait annoncer que le péril que l'on redoutait fondait sur la victime.

Le garde, inquiet et le cœur serré, avait prêté l'oreille, et il avait aussitôt saisi les cris de Maman! Maman! poussés par plusieurs voix enfantines. C'étaient les malheureux fils de Mme Kinck qui proféraient ces cris de détresse en voyant leur mère frappée par les assassins. Peut-être aussi que ces pauvres enfants, frappés eux-mêmes et à coups redoublés appelaient leur mère à leur secours.

Cet épisode navrant indique assez que le père manquait à cette sanglante réunion, et que ces enfants renversés et couverts de blessures, ne pouvaient implorer que la protection impuissante de leur mère.

Le garde dont nous parlons, voulant se rendre compte de ce qui se passait, était monté sur une espèce de [illegible]; un silence de mort avait succédé au bruit. Les chiens à ce moment n'aboyaient plus, ne hurlaient et semblaient terrifiés par l'odeur du sang, qui n'avait pas certainement échappé à leur flair.

On avait dit, d'autre part, que c'était grâce au flair d'un chien que le cadavre de Gustave Kinck avait été découvert, c'est une erreur. Cette triste découverte est due à M. Gustave Huck, garçon boucher à Pantin.

M. Huck rentrait chez lui le dimanche pour déjeuner. Sa femme n'ayant pas préparé le repas assez tôt il était allé faire un tour de promenade sur le champ Langlois. Il arrivait au moment où les gendarmes venaient de découvrir une pelle et une pioche dont ils se servaient pour sonder la terre ça et là.

M. Huck, au bout de quelques instants, quitte la place pour retourner chez lui. Tout à coup il sent que son pied gauche porte sur un objet mou; cependant il continue sa marche pensant avoir eu affaire à une partie de la terre plus mouvante que celle du voisinage.

Heureusement, la réflexion de vérifier lui vient. Il gratta la terre jusqu'à une profondeur de quelques centimètres. Un monsieur et une dame étaient venus lui aider et ils grattaient aussi, l'un avec sa canne, l'autre avec le bout de son ombrelle! Le monsieur dit en riant: "Vous allez voir que nous allons trouver un chat"—Oui, un drôle de chat, répliqua M. Huck qui venait d'apercevoir un bout de vêtement.

En effet, les formes du cadavre ne tardèrent point à paraître. Gustave Kinck avait un couteau encore planté dans la gorge et dont la pointe était engagée dans l'os.

Plusieurs boulangers résolus de se conformer au tarif [illegible] par les autorités de la ville de la Nouvelle Orléans, et les dites autorités s'engageant à fournir aux boulangers des farines de première qualité à $[illegible], soit le prix d'aujourd'hui.

Si ces messieurs veulent la vendre à $7 50 ils trouveront des amateurs, et par ce moyen ils réaliseront un beau bénéfice.

26 oct—1t PLUSIEURS BOULANGERS.

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.

LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr. C. McLANE, POUR LA MALADIE DE FOIE.

La plus grande découverte médicale du siècle.
Des millions de malades en chantent les louanges.
Toutes les familles et chacun devraient en avoir.

SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?

Avez-vous mal de tête ou une douleur au dos?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des aigreurs?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre en frisson?
Avez-vous des palpitations de cœur?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des vomissements?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des éblouissements?
Avez-vous une peau jaune et décolorée?

ANCIEN ET EFFICACE

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gâté ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Ecoutez l'avertissement. Les délais sont dangereux. Un conseil vaut son pesant d'or pour les malades. N'achetez que les PILULES DU Dr. McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de FLEMING BROTHERS.

On en vend dans le monde entier.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagne aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Wilcox et Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

IL EST IMPORTANT DE CHASSER LES VERS [illegible] ... Vermifuge de B. A. Fahnestock ... FAHNESTOCK ... B. A. [illegible]

Décédé, le 21 courant, sur son habitation, paroisse Jefferson, EDMOND DROUET, âgé de 81 ans.

Décédée hier matin, à trois heures, Dame LUCILE WILLIAMS, née Léonard, à l'âge de trente ans. Les amis et connaissances des familles Léonard, Courcelle et Reggio sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à trois heures. Le corps est exposé rue Ste-Anne, entre Marais et Villeré, No 235.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'Eglise St-Augustin, encoignure Bayou et St-Claude, mardi, 26 du courant, à 7 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu VICTOR M. WILLOZ. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son père, feu Henri Willoz, de ses frères Armand et Henri Willoz, et des familles Willoz et M. Z. Carriere, sont priés d'y assister sans autre invitation.

De la part de sa mère et de sa grand'mère.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 11 rue Dauphine. 2ème maison après la rue de Canal, près de Lopez. Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant [illegible]

TAPIS. TAPIS.
ELKIN & CO.,
168..........RUE DU CANAL..........168
[illegible] TAPIS VELOURS. BRUXELLES. TROIS PLIS. INGRAIN. [illegible] NATTES [illegible] aux plus BAS PRIX.

Magasin de Tapis,
Au No 17 de la rue de Chartres.
[illegible] BRONSSEAU & CO.

[illegible]

Bureau de la Compagnie "Good Intent" de Remorqueurs de la Nlle-Orléans en liquidation. [illegible] D. STICKNEY [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE
LE DOCTEUR ORIARD
Encoignure Orléans et Dauphine.

AVIS D'ENCAN.
JOSEPH HOLZ, [illegible]

En Magasin et en Débarquement,
[illegible] P. CUSACHS.

KEEP & CAULFIELD,
77..........RUE ROYALE..........77
ONT en magasin et à recevoir [illegible] BACON [illegible] SAINDOUX [illegible] BEURRE [illegible] FARINE [illegible]

Vin de Catalogne.
ATTENDU incessamment par le navire GIUSEPPE LANATA 200 barriques vin de Catalogne de qualités supérieures, à vendre par S. FERNANDEZ & Cie. No. 125 rue Vieille Levée.

Demande.
ON demande un JEUNE GARCON [illegible]

AVIS.
LES personnes qui ont [illegible] de bijoux à raccommoder au magasin de feu PRUDENT, sont priées de [illegible] FERRIER, rue Royale, 175, entre Ste-Anne et Orléans.

POUR LA COTE ET DONALDSONVILLE.—A partir du 2 novembre, le nouveau bateau LA BELLE, Capitaine A. Ozaas, [illegible] J. FENIMORE, agent, [illegible]

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitana.
ASSEMBLEA GERAL EXTRAORDINARIA.
[illegible] J. M. DUTRA, Secretario.

La STATE SEMINARY.
Cette Institution sera réouverte, à Baton-Rouge, le LUNDI, 1er novembre 1869.
LA STATE SEMINARY, Baton-Rouge, Lue., 22 octobre 1869. [illegible] D. F. BOYD, Surintendant.

Bureaux de la Société d'Assurance Mutuelle de Secours et de Bienfaisance de la Louisiane, Au No 120 de la rue Carondelet.
Nlle-Orléans, 22 octobre 1869.
LES Membres de cette Société sont informés de la mort de Joux WIEBELT, membre de cette Société, et sont requis de venir payer $1 25 [illegible] R. W. YAUNO, Secrétaire.

J. DE CORTE
TAILLEUR-MARCHAND,
ARRIVE récemment de Paris, annonce au public qu'il a ouvert un magasin [illegible] Casimirs français et anglais [illegible]

J. A. CELLES,
Architecte et Entrepreneur,
VIENT d'ouvrir son bureau au No 93, Passage de la Bourse, et il s'occupera des plans de constructions, devis, spécifications, prix comptant, et évaluations de bâtisses [illegible] Atelier pour la construction, No 221, rue Bourgogne.

Marchandises Nouvelles D'AUTOMNE.
G. F. BARRIERE & CO.
—AU—
No 135 de la Rue du Canal,
VIENNENT de recevoir, par les derniers arrivages, du Nord et d'Europe, un assortiment complet de marchandises [illegible]
Etoffes à Robes, POPELINES [illegible] CASIMIRS et DRAPS [illegible] MOUSSELINES LAINE [illegible] ALPACAS [illegible] PLAIDS TARTAN [illegible] TARTAN LAINE [illegible]
Etoffes Noires.
Châles.
Toiles.
Parfumerie.
Cotons et Articles d'Habitations.
[illegible] No 135 de la Rue du Canal. F. G. BARRIERE & CO.

GUEBLÉ & NIPPERT,
137 RUE DU CANAL, 137
Gants de Peau,
BOUTONS et GARNITURES, DENTELLES, GUIPURE et VALENCIENNES, RUBANS SATIN, TAFFETAS et VELOURS. POUPÉES de PARIS, JOUETS, Etc., VOITURES, VELOCIPEDES D'ENFANTS, PARFUMERIE FRANÇAISE.
Gueblé & Nippert.

D. LOPEZ,
154..........RUE DU CANAL..........154
[illegible]
UN RESTAURANT REGULIER [illegible] DES SALONS POUR FAMILLES [illegible]
D. LOPEZ.

NOTICE.
JEAN AUGÉ,
RUE DU CANAL, 132.
A L'HONNEUR de prévenir sa nombreuse clientèle [illegible]

Robes et Confections,
[illegible] RUE BOURBON
Mme E. TRIBOUT.
QUI depuis dix années, était première chez Mme Olympe, [illegible]

A Louer ou à Vendre.
[illegible] E. GAUDOZ, Pharmacien. Coin Conti et Bourgogne.

OUVERTURE
—DE—
Marchandises Sèches d'Automne
—CHEZ—
PEPIN & TURCOTTE,
158......RUE DU CANAL......158
(Maison Blanche, encoignure Baronne.)
NOUS appelons l'attention de nos amis et du public en général sur l'ouverture de notre grand stock de marchandises [illegible] ENCANS DE NEW YORK [illegible]

THEO. DANZIGER,
163..........CANAL..........163
Soieries! Soieries!
J'OFFRIRAI en vente LUNDI, [illegible] octobre, un grand stock de SOIERIES, noires et de couleur, à très bas prix.
[illegible] THEO. DANZIGER.

CONFISERIE!
Confiserie! Confiserie!
MAX NIHOUL,
ANGLE DES RUES CANAL ET DAUPHINE.
[illegible]
Jeudi, 28 Octobre.
[illegible]
Fruits français cristallisés, Bonbons à la crème etc etc. Glaces, Sorbets Biscuits glacés, etc.
[illegible]

Modes! Nouveautés!
Mme EMERY,
66..........RUE ROYALE..........66
[illegible]

Grand MAGASIN AMERICAIN,
Où le prix de chaque article est d'une Piastre.
[illegible] W. L. STONE.

J. W. PLATT & CO.
OFFRENT [illegible]
FARINE A BON MARCHE
[illegible] J. W. PLATT & CO.

AVIS.
UNE assemblée générale des actionnaires de la Compagnie [illegible] D. FORCHELET, secrétaire.

MOULIN A RIZ SONIAT,
SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.
CE MOULIN [illegible]
Pour plus d'informations s'adresser à EMILE DUPRÉ, Enc. Peters et Douane ou aux MM SONIAT FRÈRES, [illegible] J. LONG, Kenner P. O.

Charbon! Charbon! Charbon!
JAS. M. PETERSON.
Marchand de Charbon, No [illegible] de la rue Gravier. Dépôt No 39 de la rue Dauphine.

JOHN E. SMITH.
MARCHAND DE CHARBON
(Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais)
[illegible]

EDWARD BEALS, Jr. ALPHONSE LAINE
BEALS & LAINE.
Marchands de Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.
[illegible]

Charbon. Charbon.
CHARBON Pittsburgh [illegible] W. G. COYLE & Co. [illegible]

Magasin de lainages de Dieter,
RUE DU CANAL, COIN CARONDELET.
ETABLI EN 1844.
NOS clients sont priés de se rappeler que nous avons reçu nos NOUVELLES MARCHANDISES [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane
POUR LE 25 OCTOBRE—CLASSE 2[illegible].
[illegible]
C. T. HOWARD, Président.
ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires.

FABRIQUE DE CANDI.
[illegible]
NORMAN & REISS,
121 & 123 rue de la Vieille-Levée, 121 & 123
[illegible]

MAISON
J. GALINIER,
No 101 Rue Royale, No 101
[illegible]
Fleurs—Rubans—Velours—Satins—Blondes—Tulles—Crêpes—Ceintures—Gaze Demi-Mérite.

CHANGEMENT DE LOCAL
F. R. JUSTUS,
IMPORTATEUR ET MARCHAND
de
Marchandises Sèches Fantaisie et de Fonds,
No 178 DE LA RUE DU CANAL
[illegible]
Marchandises Sèches Fantaisie et de Fonds,
[illegible] Véritable Bon Marché.

LE Dr. B. A. POPE
CABINET No 138 DE LA RUE DU CANAL, COIN CARONDELET
[illegible]

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE
Pour la Machine à Coudre de Grover & Baker,
Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]

G. L. FEVRE,
148..........RUE ROYALE..........148
IMPORTATEUR DE
[illegible]

Dr. Joaquin R. Roican,
[illegible]

Meilleurs Cigares de la Havane.
[illegible]

Chaudières à Sucre.
[illegible]

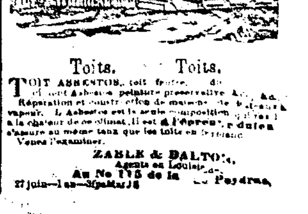

Toits. Toits.
TOIT ASBESTOS, [illegible]
ZABLE & DALTON, Agents en Louisiane, Au No 115 de la [illegible] Poydras.